

5 ACTIONS POUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL





1

Ouvrir le dialogue social

La collaboration avec son Comité Social et économique est nécessaire et importante pour la construction commune d'un plan de prévention interne quant aux risques liés à la sécurité et la santé au travail.

C'est une des clés de réussite :
l'appropriation et l'engagement de toutes les parties prenantes.



[Cliquez ici pour voir la vidéo de l'INRS sur les rôles et missions du CSE](#)



2

Communiquer et partager

La recherche d'autonomie et de sens devient centrale dans notre rapport au travail.

Communiquer de manière transversale est donc indispensable : remontées des besoins, informations sur la vie et la vision de l'entreprise, management participatif...

Cette communication a plusieurs bénéfices : fidélisation, valorisation de l'expertise de terrain et reconnaissance de la contribution collective au projet de l'entreprise.



[Cliquez ici pour consulter les outils de l'ANACT](#)



3

Échanger entre pairs

Comme l'a rappelé l'actualité récente : la santé mentale est un sujet du quotidien pour l'entreprise et ses salariés. De la direction à l'employé en passant par les services RH ou les managers, nous sommes tous concernés.

Des actions possibles : la création d'espaces de parole entre pairs, entre services et/ou une ligne d'écoute. Cela permet la prise de hauteur, l'anticipation des difficultés, la vigilance mutuelle et l'entraide.



Comme nous, formez-vous
aux Premiers Secours en
Santé Mentale !



4

Accompagner les parcours

La santé au travail est un enjeu actuel central en entreprise : maintenir les compétences en interne, anticiper les reprises de travail après une longue absence, accompagner les transitions professionnelles...

Il est indispensable de se former sur le maintien en emploi et d'outiller vos services internes afin de prévenir les situations à risques et les ruptures de parcours.



Téléchargez notre guide
maintien en emploi !



5

S'entourer d'expert(e)s

Faire appel à des experts comme le Service de Prévention et de Santé au Travail et les préventeurs de Prév'AESIO a été pour nous un appui considérable pour mener à bien notre Plan Annuel de Prévention des Risques Professionnels ! Il existe un grand réseau d'acteurs de la santé au travail... alors n'hésitez plus !

Seul, on va plus vite,
ensemble on va plus loin !



Expert depuis plus de 25 ans sur cette thématique, contactez-nous !